

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA FORMATION ET DE
L'ORIENTATION PROFESSIONNELLES

SOUS DIRECTION DE LA GESTION DES
STRUCTURES DE FORMATION

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF EMPLOYMENT AND
VOCATIONAL TRAINING

SECRETARY GENERAL

DEPARTMENT OF VOCATIONAL
TRAINING AND GUIDANCE

PLOMBERIE – INSTALLATION SANITAIRE

*INSTITUT PROFESSIONNELLE DE FORMATION AFRICAINE DES
METIERS D'INGENIERIE ET DE GESTION.*

(I.F.P-A.M.I.G.)

BP : Yaoundé

TEL : 694 620 336 / 678 103 091

1. DESCRIPTION DU MÉTIER

Cette première section du *Référentiel du diplôme* PLOMBERIE – INSTALLATION SANITAIRE définit le champ des activités professionnelles auxquelles prépare le Diplôme de Qualification Professionnelle (DQP). Souvent intitulée *Référentiel d'activités professionnelles*, elle décrit les activités et les tâches que sera appelée à exercer la personne titulaire du diplôme dans les premières années de sa vie professionnelle.

La description du métier s'appuie sur l'Analyse de la Situation de Travail (AST) correspondant à la cible du diplôme, suite à une enquête de terrain et des consultations auprès d'employeurs, de formateurs et d'employés. Elle tient également compte des évolutions prévisibles des activités et du métier.

1.1 Définition du métier

Après l'analyse de la situation du travail, on peut dire que la personne exerçant le métier de plomberie et installation sanitaire, travaille généralement dans un chantier.

Le plombier – installateur sanitaire façonne, monte, répare et entretient les canalisations d'eau en amont et en aval des appareils eux-mêmes. Il effectue aussi la pose et la réparation des appareils sanitaires : baignoire, chauffe-eau, robinetterie, etc. Il participe également à toute la gamme des travaux du bâtiment, pavillons, édifices publics, bureaux, logements neufs ou immeubles anciens, locaux industriels ou commerciaux, etc. Il est à noter que la maison individuelle et l'appartement de particulier restent les marchés les plus importants. Les tâches et le salaire en plomberie - installation sanitaire varient d'une entreprise à l'autre et, de plus en plus, certaines personnes titulaires du diplôme s'installent à leur propre compte.

Après l'analyse de la situation du travail, on peut dire qu'après une nécessaire période d'adaptation, l'ouvrier titulaire d'un Diplôme de Qualification Professionnelle (DQP) est apte à réaliser un certain nombre de tâches d'exécution.

1.1.1 Types d'entreprise

L'ouvrier titulaire du Diplôme de Qualification Professionnelle en « Plomberie - Installation sanitaire » exerce ses activités dans tous les secteurs : entreprise privée, entreprise publique (ministères, ...), entreprise parapublique, entreprise multinationale, etc. En auto emploi, il peut être appelé à offrir des services à une clientèle très variée.

1.1.2 Emplois concernés

Étant donné la vaste gamme de clients à qui l'ouvrier titulaire du Diplôme de Qualification

Professionnelle en « Plomberie - Installation Sanitaire » peut offrir ses services, il n'est pas étonnant que les appellations de poste puissent varier d'un client à un autre, souvent en tenant compte des prestations offertes aux clients.

Ses activités sont diverses ; elles partent du compteur d'eau et vont de l'installation de salles de bains à celle des équipements collectifs et industriels, sans oublier les piscines, fontaines, jets d'eau, arrosages automatiques, traitements domestiques des eaux et protection incendie...

Tout en utilisant des techniques évolutives, le métier de plombier - installateur sanitaire garde un aspect pratique spécifique dans la mise en œuvre de matériaux différents (tuyau PVC, cuivre, acier, inox, ...). Il exerce son métier en qualité d'ouvrier professionnel dans les entreprises de bâtiment.

1.1.3 Place dans l'organisation

L'ouvrier titulaire du Diplôme de Qualification Professionnelle en « plomberie et Installation sanitaire » exerce ses activités sous l'autorité et l'encadrement du responsable du service où il travaille, ou travaille en toute autonomie dans un contexte d'auto emploi. Le titulaire du Diplôme de Qualification Professionnelle en « Plomberie - Installation Sanitaire » travaille d'après le plan du maître d'œuvre qui indique la répartition et l'emplacement des appareils ainsi que le parcours des canalisations.

Il peut être amené à mettre lui-même au point des schémas d'installations à partir de ses propres relevés et des consignes reçues.

L'ouvrier professionnel repère les emplacements des conduites et des appareils, exécute des percements des différentes parois (murs, planchers et cloisons). Il façonne, assemble des canalisations et les raccorde aux appareils sanitaires. Il met en service l'installation.

Dans une construction neuve, le plombier - installateur sanitaire intervient à plusieurs reprises de manière chronologique en coordination avec les autres corps d'état, par exemple :

- En début de chantier : pose des réseaux cachés (en sol, en faux-plafond, ...)
- En cours de chantier : pose des appareils sanitaires liés au bâti (baignoire, bac à douche, appareils suspendus ou encastrables, ...),
- En fin de chantier : pose des appareils sanitaires complémentaires et accessoires (vasques, évier, ...).

Le plombier et installateur sanitaire effectue des remises en état de diverses natures dues à l'usure normale ou à la vétusté : fuites d'eau, réparation de robinets, remplacement d'appareils,

1.1.4. Environnement économique et technique des emplois

L'installateur sanitaire travaille le plus souvent sur un chantier, à l'abri des intempéries. Selon l'importance des travaux, il travaille seul ou en équipe. Il opère souvent dans des postures physiquement inconfortables et transporte parfois des charges lourdes. Il peut être conduit à travailler même les jours fériés souvent dans l'urgence.

Il exerce son activité en tant que salarié dans une entreprise de plomberie sanitaire ou du bâtiment ou dans une entreprise proposant diverses spécialités.

Ce métier s'exerce avec un degré d'autonomie et de responsabilité qui varie selon l'organisation, la taille et le domaine d'activité de l'entreprise.

1.2 Responsabilités

Les responsabilités qui sont confiées à un ouvrier titulaire du Diplôme de Qualification Professionnelle en « Plomberie - Installation Sanitaire » varient d'une entreprise à une autre et même sont fonction de la taille de cette entreprise. Il travaille sous les ordres de sa hiérarchie, mais également avec d'autres intervenants du bâtiment dans l'acte de construire. Dans tous les cas, il interviendra selon les consignes et sous le contrôle d'une personne plus qualifiée. Une fois que les ouvriers titulaires du Diplôme de Qualification Professionnelle en « Plomberie - Installation Sanitaire » ont acquis une bonne expérience de travail et ont démontré un intérêt envers ce qu'ils font, il n'est pas rare que d'autres tâches leurs soient confiées, ce qui les enrichit et donne des possibilités d'une plus grande responsabilité. L'activité est exercée en toutes circonstances dans le cadre du respect des règles de sécurité visant la protection individuelle (port du casque, des gants, des chaussures de sécurité) et, plus globalement la protection collective au chantier ou à l'atelier.

Quelle que soit la responsabilité, l'ouvrier exerçant le métier de « Plomberie - Installation Sanitaire » se doit de montrer un intérêt au travail qui lui est confié, d'exécuter ses tâches de façon efficace et correcte et de développer une capacité à toujours apprendre.

1.3 Conséquences de l'évolution technologique sur le métier

Les ouvriers plombiers - installateurs sanitaires dans le second œuvre du bâtiment travaillent de plus en plus sur des appareils sophistiqués et récents au Cameroun. Pour cela, il leur faut adapter chaque jour leurs savoirs faire à l'évolution des technologies liées aux appareils sanitaires. De plus, l'informatique et l'ordinateur en particulier sont devenus des outils de travail qui permettent souvent en entreprise d'effectuer des simulations d'installations sanitaires, d'en dégager les principales difficultés et de prévoir des pistes de solutions. Il serait souhaitable que les candidats à la formation dans ce métier, s'ils veulent y faire carrière, recherchent à acquérir des compétences supplémentaires relatives à l'informatique

1.4 Perspectives d'emploi

Les perspectives d'emploi sont généralement qualifiées de moyennes et peuvent devenir bonnes si l'ouvrier titulaire du Diplôme de Qualification Professionnelle en « Plomberie - Installation sanitaire » maîtrise bien l'évolution technologique de son domaine. La capacité à communiquer dans sa seconde langue, soit l'anglais en région francophone ou le français en région anglophone, est un atout considérable. Toutefois, les perspectives d'emploi doivent également être examinées en fonction des conditions de travail (salaires, avantages, évolution).

Le salaire offert est variable et dépend du poste occupé et de la taille de l'entreprise. L'emploi indépendant ne devrait pas être exclu.

Les compétences acquises, éventuellement reconnues par la validation des acquis de l'expérience, pourront lui permettre d'accéder à des responsabilités de niveau supérieur. Avec de l'expérience, le plombier – installateur sanitaire peut devenir chef de chantier, contremaître, conducteur de travaux ou technicien de chantier en plomberie. Cet ouvrier professionnel de l'équipement sanitaire peut aussi s'installer à son compte comme artisan plombier-installateur ou dépanneur.

2. TABLEAU DES TÂCHES ET DES OPERATIONS

Le tableau ci-dessous des activités et des tâches dans le métier de « plomberie – installation sanitaire » est le résultat de l'enquête sur l'Analyse de la Situation de Travail et il décrit les actions que pose le plombier – installateur sanitaire dans l'exercice de son métier. Les opérations décrites lors de l'analyse de la situation du travail renvoient, dans la majorité des cas, au processus d'exécution de chacune des tâches. Ne sont présentées ici que les tâches principales, car chacune d'entre elles comporte des « sous tâches » dont le document d'accompagnement fait état.

TABLEAU DES TACHES ET OPERATIONS

Tâches	Opérations					
1 Implanter le parcours de tuyauterie	1.1 Exploiter le dossier technique du chantier	1.2 Tracer le parcours de la tuyauterie	1.3 Casser les saignées	1.4 Réaliser les percements		
2 Poser la tuyauterie	2.1 Choisir les types de supports en fonction de la nature de la canalisation	2.2 Préparer les extrémités des tuyaux	2.3 Poser la tuyauterie	2.4 <i>Fixer les supports</i>		
3 Mettre en service	3.1 Mettre les bouchons aux extrémités des tuyaux	3.2 Procéder à l'essai de mise en service	3.3 Régler les dysfonctionnements s'il y a lieu	3.4 Fermer les saignées		
4 Installer les appareils sanitaires	4.1 Identifier les appareils	4.2 Poser les appareils adéquats	4.3 Vérifier la qualité de la pose des appareils	4.4		

5 Raccorder les appareils	5.1 Identifier les diamètres et la nature des tubes à installer	5.2 Raccorder les appareils au réseau de tuyauterie	5.3 Vérifier l'étanchéité des raccords	5.4 Rincer le réseau pour purifier les	5.5 Mettre en service	
--	--	--	---	---	--------------------------	--

Demande d'octroi d'un agrément pour l'Institut Africain des Métiers d'Ingénierie et de Gestion (I.A.M.I.G).

Tâches	Opérations					
					conduits des déchets	
6 Maintenir et entretenir le réseau	6.1 Identifier le parcours du réseau	6.2 Contrôler les différentes connexions	6.3 Repérer le dysfonctionnement	6.4 Couper la distribution en eau	6.5 Réparer le dysfonctionnement	6.6 Rétablir la distribution en eau et essayer l'installation

Demande d'octroi d'un agrément pour l'Institut Africain des Métiers d'Ingénierie et de Gestion (I.A.M.I.G).

